

GUIDE DE REENTRÉE

Licence Professionnelle

UX2i

User Experience Integration Interface

Formation initiale et apprentissage

SOMMAIRE

ORGANISATION DE LA FORMATION	3
Présentation	
Les enseignements (UE1, UE2, UE3, UE4, UE5)	
Le projet tuteuré (UE6)	
Le stage ou l'apprentissage (UE7)	
Délégués étudiants et réunions de service	
L'équipe de Direction de la Licence UX2i	
Horaires d'ouverture du secrétariat	
ABSENCES ET ÉVALUATIONS	5
Assiduité	
Système d'auto contrôle des absences	
Contrôle des connaissances	
MODALITÉ DE VALIDATION ET OBTENTION DE LA LICENCE PRO	6
Obtention de la licence	
Jury de Licence	
LISTE DES ENSEIGNANTS	7
Enseignants de l'établissement	
Professionnels et enseignants autres établissements	
ANNEXE PÉDAGOGIQUE	8
Semestre 1	
Semestre 2	
CALENDRIER FA	10
AUTRES INFORMATIONS ET RÉGLEMENTATIONS	11
Matériel	
Documentation	
TOEIC	
Locaux	
Stationnement	
Communication	
Couverture sociale	
Droits d'auteur	
Droits à l'image	
Conduite à tenir en cas d'alarme	
ADRESSES UTILES	14
L'IUT DE BLOIS	15
Filières	
Organisation administrative et pédagogique	
ÉQUIPE ADMINISTRATIVE	16
Conseil d'Institut de l'I.U.T. de Blois	

ORGANISATION DE LA FORMATION



Présentation

La licence professionnelle Métiers du Numérique: conception, rédaction et réalisation web, parcours UX2i (User Experience Interface Interaction) forme des designers d'interactivité et des designers d'interfaces numériques, UX/UI designers (sites version desktop et mobile).

L'UX designer repère, analyse les comportements des utilisateurs et améliore l'expérience utilisateur. L'UI designer est en charge de la conception, de l'interface, de la clarté de la navigation, de l'optimisation des parcours.

La licence professionnelle est un **diplôme professionnalisant de niveau II**, qui s'inscrit dans l'offre de formation de l'Université, elle-même organisée selon le schéma Licence Master Doctorat (LMD).

Dans ce schéma, le principe de validation du cursus d'un étudiant est basé sur une capitalisation de crédits dont un nombre minimal est requis pour obtenir le diplôme ; la capitalisation des crédits est inhérente au système ECTS (European Credit Transfer System) dans lequel un semestre universitaire comporte 30 crédits. Ce principe de capitalisation permet la validation d'études, la validation des acquis de l'expérience mais aussi la mobilité étudiante au sein de l'Union Européenne.

La durée de la formation conduisant à l'obtention de la licence est de deux semestres de 30 crédits chacun. L'enseignement y est organisé en Unités d'Enseignement, elles-mêmes formées de modules. Le caractère professionnalisant des licences professionnelles, dans une offre de formation plus générale, a conduit à concevoir une formation modulaire qui doit permettre soit une insertion professionnelle rapide, soit une poursuite d'études selon le projet professionnel propre à l'étudiant.



Les enseignements (UE1, UE2, UE3, UE4, UE5)

Différents types d'enseignements en licence UX2i :

- Les travaux dirigés - TD - (cours ou séances d'exercices de 1h30)
- Les travaux pratiques - TP - (séances de 3h ou 1,5h par groupe, A, B, C, ...)
- Les cours magistraux - CM - (séances de 1h30 avec toute la promotion).

Le groupe en formation initiale est désigné de la façon suivante dans les emplois du temps : A
Le groupe en alternance est désigné par B dans l'EDT.



Le projet tuteuré (UE6)

Les étudiants doivent effectuer un projet tuteuré évalué à 150 heures avec des TP projet supervisés par un enseignant en salles multimédia et informatique. Pendant la période de projet, les étudiants disposent également de temps libre (travail personnel), pendant lequel ils peuvent notamment accéder aux salles informatiques en libre-service pour effectuer des recherches sur Internet, la rédaction du rapport de projet ...). Le projet tuteuré donnera lieu à la rédaction d'un rapport écrit et à une soutenance orale.

Calendrier :

FI : de Décembre 2018 à Mars 2019 – **Soutenance le 1/3/2019**

FA : de fin Janvier à Avril 2019 – **Soutenance le 5/4/2019**



Le stage ou l'apprentissage (UE7)

Les étudiants inscrits en formation initiale ont un **stage obligatoire de 16 semaines** en entreprise, **du 4 mars au 21 juin**, qui donne lieu à la rédaction d'un rapport et à la présentation d'une soutenance orale.

- **La soutenance finale a lieu le lundi 24 Juin.**

Les étudiants en apprentissage soutiendront leur mémoire à l'issue d'une année d'alternance.

- **Soutenance apprentis le mercredi 28 août.**

Le calendrier de l'alternance est disponible page 10.



Délégués étudiants et réunions de service

Des réunions de service ont lieu régulièrement. Elles sont l'occasion d'informer l'équipe pédagogique des différentes échéances (projets, stages ...), d'organiser le suivi des étudiants (notation, absences ...) ; de prises de décisions (ex : absentéisme récurrent d'un étudiant) ; de régler des problèmes liés à la bonne marche pédagogique de la licence (salles, matériel ...) ; de décider des investissements futurs ...

Un représentant étudiant – ainsi qu'un suppléant- sera élu par groupe de TP avant les vacances de la Toussaint. Ces délégués peuvent être invités à certaines réunions dans l'année pour faire remonter les informations, demandes de leurs camarades, poser des questions en rapport avec l'ordre du jour ou sur des points particuliers en « questions diverses ».



L'équipe de Direction de la Licence UX2i

Pascal RICAUD: responsable de la licence UX2i (gestion pédagogique/administrative, gestion et suivi de l'apprentissage, désignation des tuteurs des apprentis, organisation des soutenances, organisation et suivi du projet tuteuré)

Julien LASSERRE : responsable de la maquette.

Catherine MARTINEZ-PONS : suivi des stages.

Julie KOS : secrétaire de la licence.

(Gestion administrative, suivi des absences et des notes ...)

Julie KOS : assistante pédagogique pour l'apprentissage (gestion et suivi des contrats d'apprentissage, suivi des absences apprentis)



Horaires d'ouverture du secrétariat

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30

ABSENCES ET EVALUATIONS



Assiduité

La présence aux CM, TD et TP est obligatoire.

Toute absence d'un étudiant sera notée par l'enseignant et signalée au secrétariat.

Pour cette partie, reportez-vous au règlement des études qui vous est remis et que vous devez signer en début d'année lors de la réunion de pré-rentree.



Système d'auto contrôle des absences

La licence pro est tenue de justifier des absences des étudiants en formation continue et en apprentissage auprès des organismes référents.

A ce titre il est demandé à chaque groupe de faire remplir des feuilles d'absence par un délégué.

Un délégué est désigné par semaine (en commençant par le premier de l'ordre alphabétique).

Il doit venir chercher le lundi matin le classeur d'absence, faire circuler et remplir une feuille par cours puis la faire contresigner par l'enseignant.

Il remet à la fin de la semaine le classeur au secrétariat.

Si le délégué de semaine est lui-même absent, c'est le suivant sur la liste (ordre alphabétique toujours) qui reprend cette fonction.



Contrôle des connaissances

La bonne acquisition des connaissances est vérifiée par un **contrôle continu**. Les enseignements feront l'objet d'évaluations en TD et TP, ou à travers des projets notés (dossiers ou travaux personnels, exercices, interrogations orales ...).

Lors des TP ou TD, les étudiants peuvent être regroupés en binômes. Dans ce cas, l'enseignant responsable peut différencier les notes de chaque étudiant afin de tenir compte de l'implication et des compétences de chacun.

Les enseignements sont regroupés en centres d'intérêts ou unités d'enseignement (UE). La moyenne générale annuelle de l'étudiant dans un centre d'intérêt est calculée à partir de l'ensemble des moyennes de chaque matière du centre d'intérêt pondérées de coefficients.

Toute **absence** à un contrôle planifié entraîne l'attribution de la **note 0**. Cependant les étudiants dont les absences sont justifiées par certificat médical ou administratif passent en milieu ou en fin d'année un rattrapage, portant sur l'intégralité du programme suivi dans la matière concernée. Toute fraude fera l'objet d'un rapport écrit adressé au Président de l'Université et d'une convocation devant le conseil de discipline. Tout travail personnel noté, **non rendu**, est sanctionné par la **note de 0**.



Obtention de la licence

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage/apprentissage.

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. Lorsqu'une unité d'enseignement est composée de plusieurs éléments constitutifs, ceux-ci sont également affectés par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Jury de Licence

Le jury d'obtention de la licence est constitué de membres nommés chaque année par le directeur, choisis parmi les enseignants et les professionnels partenaires de la formation. Le **jury est souverain**. Toutefois, le directeur peut surseoir à une décision en cas de recours amiable.

LISTE DES ENSEIGNANTS



Enseignants de l'établissement

Jean-Michel Bettembourg (PRAG) Production Audiovisuelle

Laetitia Bontemps (PRCE) Méthodologie pour rapport, Rédaction web et conception éditoriale appliquée au web-marketing

Judith Braesch (PRAG) Création d'interfaces web et mobiles (UI)

Olivier Gach (PRCE) Sites responsive, Interfaces riches

Jacqueline Gros Desormeaux (PRCE) Développement web côté client

Rose-Marie Iskandar (ATER) Référencement avancé, Outils d'analyse et amélioration du trafic d'un site web

Julien Lasserre (PRCE) Sécurité client

Catherine Martinez (PRCE) Anglais

Yassine Mofid (MCU) Culture technique en audiovisuel pour le web

Pascal Ricaud (MCU) Profils d'usagers et contextes d'usages, utilisabilité, accessibilité

Eric Sinego (PRAG) Création d'entreprise



Intervenants professionnels ou enseignants extérieurs

Aurélien Barbier Création d'interfaces web et mobiles, UX design gestion de projet, versioning

Céline Delatouche création portfolio en ligne, Création d'interfaces web et mobiles

Virginie Do Carmo Médias sociaux

Arnaud Giaretta Sécurité client

Theo Haley Photographie (cours en anglais)

Bernard Prieur-Smester Management de projet, relation client et gestion projet web en agence

Franck Recoursé Droit du web dans les domaines de la communication digitale

Pascaline Renard Management de projet, relation client et gestion projet web en agence

Emmanuel Rheny Motion Design (création d'animations graphiques)

ANNEXE PEDAGOGIQUE

Semestre 5

UE	Éléments pédagogiques	Compétences	Volume horaire	Coef.	ECTS
UE1 Culture numérique, méthodologie et valorisation professionnelle			87 h	6	6
	EC1 : Anglais	Anglais usuel et professionnel (TOEIC) Dont 10h au CRL en Travail Obligatoire Individuel (TOI)	13	1	1
	EC2 : Création d'entreprise	Mise en œuvre d'une démarche de création d'entreprise : définir l'offre, analyser le marché, élaborer une stratégie marketing, juridique et managériale, établir des prévisions financières, formaliser un business plan	18	1	1
	EC3 : Droit du Web dans les domaines de la communication digitale	Connaître les bases de la législation dans le domaine du web (protection des données personnelles, CNIL ...) et du droit d'auteur (droit de la propriété intellectuelle dans le domaine de la diffusion numérique)	9	1	1
	EC4 : Expression Ecrite et Orale Méthodologie pour rapports et prospection professionnelle	Méthodologie rapport de stage ou d'apprentissage et soutenance; Méthodologie prospection professionnelle. Aide à la recherche d'emploi, CV et lettre de motivation; entraînement à l'entretien + Savoir créer son portfolio en ligne (mise en forme, contenus, CMS pour réalisation d'un portfolio responsive ...)	27	2	2
	EC5 : Culture numérique et esthétique	Interventions sous forme de conférences, de spécialistes des domaines du numérique et du web	21	1	1
UE2 Design d'interface, interactivité et vidéo			87 h	9	9
	EC6 : Créations d'interfaces web et mobiles (IU)	Création graphique adaptée aux supports web et multimédia (Photoshop, illustrator), animation avec inDesign pour présentation, responsive webdesign, Sketch, préparation au développement.	33	3	3
	EC7 : Production audiovisuelle	Réaliser une courte vidéo interactive orientée web et appréhender la gestion d'une production audiovisuelle (pré-production, techniques de prise de vues/son, montage, post-production). + 9hTP photographie (éclairage, cadrage...)	21	3	3
	EC8 : Motion Design (création d'animations graphiques)	Connaître les règles du droit de l'Internet ; concevoir un business plan (définition de l'offre, étude de marché, stratégies managériales, juridiques et marketing, prévisions financières...)	21	2	2
	EC9 : Culture technique en audiovisuel pour le web	- Maîtriser les paramètres de l'information numérique. -Interprétation et analyse du signal audio (Audacity) enregistrement temporel, spectre de fréquences et traitement temps fréquence. - Image/ vidéo pour le web : caractéristiques, méthodes de compression et formats.	12	1	1
UE3 Communication appliquée au web			69 h	6	6
	EC10 : Anglais Appliqué	Anglais appliqué à l'informatique, au web, à la communication	21	2	2
	EC11 : Profils d'utilisateurs et contextes d'utilisateurs	Théories des usages et diffusionnisme, statistiques et évolution des profils utilisateurs, contextes et cadres d'utilisateurs	15	1	1
	EC12 Référencement avancé	Techniques SEO pour améliorer la visibilité d'un site web auprès des internautes, choix des mots clefs, théorie de la longue traîne ...	15	1	1
	EC13 : Rédaction web et conception éditoriale appliquée au webmarketing	Rédaction de contenu et mise en forme éditoriale (page web, newsletter, emailing ...), structuration HTML, optimisation du référencement naturel	18	2	2

UE4 Langages pour l'intégration et développement front-end (côté client)			81 h	9	9
EC14 : Développement web côté client	Mise à niveau algo/ Javascript	15	2	2	
EC15 : Sites responsives et mobiles	Traduire une maquette préétablie en un site web qui offre une expérience utilisateur convenable voir améliorée sur mobiles Réaliser la mise en page d'un site, à l'aide de feuilles de style CSS, Utiliser des "cadres de travail" (frameworks)	21	2	2	
EC16 : Interfaces riches	Réaliser un site qui interagit avec l'utilisateur et affiche des informations sans rechargement des pages Utiliser des objets graphiques, fournis par des "frameworks", qui enrichissent et améliorent l'interface avec l'utilisateur. Programmer la modification dynamique de l'interface, en interaction avec l'utilisateur, par des appels asynchrones au serveur (Ajax)	15	2	2	
EC17 : Applications mobiles	Développer des applications hybrides Web et Mobiles multiplateformes en exploitant une API JS (y compris les plugins donnant accès à l'exploitation des capteurs (devices) de portables/smart-phones).	15	2	2	
EC18 : Sécurité client	Principes et concepts de sécurisation des systèmes d'informations	15	1	1	

Semestre 6

UE	Eléments pédagogiques	Compétences	Volume horaire	Coef.	ECTS
UE5 Amélioration expérience client (UX) et gestion de projet web			126 h	9	9
EC19: Management de projet, relation client et gestion projet web en agence	Méthodes et outils du management d'un projet, gestion de la relation client, Fonctions d'un chef de projet web, méthodologies spécifiques à la réalisation d'applications web et multimédia/ Méthode AGIL	39	2	2	
EC20 : Utilisabilité, accessibilité	Utilisabilité : principes et méthodes ; tests utilisateurs (méthodologie et enjeux) : Principes de base de l'ergonomie de surface, utilisabilité, méthodologie de conception d'interfaces orientées utilisateurs (persona, scénarisation) Dans le cadre d'une réflexion centrée utilisateur, connaître les méthodes et l'intérêt des tests utilisateurs dans le cadre d'une démarche de conception UX Accessibilité : normes et application pour la réalisation d'un site web : Connaître les référentiels, normes d'accessibilité et de qualité web et savoir les (faire) appliquer pour la réalisation d'un site web	33	3	3	
EC21 : Outils en ligne d'analyse et amélioration du trafic d'un site web	Cet enseignement principalement centré sur l'utilisation de Google Analytics, vise à savoir mettre en place et utiliser des outils d'analyse statistiques, dans une démarche d'intégration des pratiques des utilisateurs pour améliorer le trafic et l'expérience utilisateur	21	1	1	
EC22 : Médias sociaux (animer et valoriser une communauté en ligne)	Savoir créer, améliorer sa présence en ligne et gérer, animer une communauté d'internautes dans un objectif de notoriété, de réputation et amélioration de la relation client.	18	1	1	
EC23 : UX design gestion de projet, versioning	maitriser les 3 grandes étapes de la conception ergonomique: zoning, wireframe et prototype interactif en s'appuyant sur Axure	15	2	2	
UE 6 et UE 7 Projet tuteuré et stage			21	21	
UE6	Projet Tuteuré	Application individuelle des acquis de l'année à travers un projet imposé.	150	9	9
UE7	Stage ou apprentissage	Période en entreprise		12	12

CALENDRIER FA



Planning de l'alternance 2018/2019

- Périodes "Entreprise"
- Réunion des MA
- Périodes "Universitez" (RR=retour de rentrées)

Formation : LP UXZ1 41 - Métiers du Numérique - option UXZi (anciennement LP CORSEMA)

- Date de début de contrat
- Date de fin de contrat
- S Date ou période de soutenance/Examens



2018		2019									
Septembre	Octobre	Novembre	December	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
S 1 D 2	L 1 M 2	J 1 V 2	S 1 D 2	M 1 M 2	V 1 S 2	L 1 M 2	L 1 M 2	S 1 D 2	L 1 M 2	L 1 M 2	J 1 V 2
E 3 M 4	J 3 V 4	M 3 M 4	L 3 M 4	V 3 V 4	D 3 D 4	M 3 M 4	J 3 J 4	M 3 M 4	L 3 L 4	L 3 L 4	M 3 M 4
M 5 J 6	V 5 V 6	D 5 D 6	M 5 M 6	L 5 L 6	V 5 V 6	S 5 S 6	D 5 D 6	M 5 M 6	J 5 J 6	J 5 J 6	V 5 V 6
V 7 S 8	D 7 D 8	L 7 L 8	M 7 M 8	V 7 V 8	D 7 D 8	L 7 L 8	M 7 M 8	J 7 J 8	V 7 V 8	V 7 V 8	D 7 D 8
D 9 L 10	M 9 M 10	V 9 V 10	D 9 D 10	L 9 L 10	M 9 M 10	J 9 J 10	V 9 V 10	S 9 S 10	L 9 L 10	L 9 L 10	M 9 M 10
M 11 M 12	J 11 J 12	V 11 V 12	D 11 D 12	L 11 L 12	M 11 M 12	J 11 J 12	V 11 V 12	S 11 S 12	L 11 L 12	L 11 L 12	M 11 M 12
J 13 V 14	S 13 S 14	D 13 D 14	M 13 M 14	V 13 V 14	D 13 D 14	L 13 L 14	M 13 M 14	J 13 J 14	V 13 V 14	V 13 V 14	D 13 D 14
V 15 S 16	D 15 D 16	L 15 L 16	M 15 M 16	V 15 V 16	D 15 D 16	L 15 L 16	M 15 M 16	J 15 J 16	V 15 V 16	V 15 V 16	D 15 D 16
L 17 M 18	M 17 M 18	V 17 V 18	D 17 D 18	L 17 L 18	M 17 M 18	J 17 J 18	V 17 V 18	S 17 S 18	L 17 L 18	L 17 L 18	M 17 M 18
M 19 J 20	V 19 V 20	D 19 D 20	M 19 M 20	V 19 V 20	D 19 D 20	L 19 L 20	M 19 M 20	J 19 J 20	V 19 V 20	V 19 V 20	D 19 D 20
V 21 S 22	D 21 D 22	L 21 L 22	M 21 M 22	V 21 V 22	D 21 D 22	L 21 L 22	M 21 M 22	J 21 J 22	V 21 V 22	V 21 V 22	D 21 D 22
D 23 L 24	M 23 M 24	V 23 V 24	D 23 D 24	L 23 L 24	M 23 M 24	J 23 J 24	V 23 V 24	S 23 S 24	L 23 L 24	L 23 L 24	M 23 M 24
M 25 M 26	J 25 J 26	V 25 V 26	D 25 D 26	L 25 L 26	M 25 M 26	J 25 J 26	V 25 V 26	S 25 S 26	L 25 L 26	L 25 L 26	M 25 M 26
J 27 V 28	S 27 S 28	D 27 D 28	M 27 M 28	V 27 V 28	D 27 D 28	L 27 L 28	M 27 M 28	J 27 J 28	V 27 V 28	V 27 V 28	D 27 D 28
S 29 D 30	L 29 M 30	V 29 V 30	D 29 D 30	L 29 L 30	M 29 M 30	J 29 J 30	V 29 V 30	S 29 S 30	L 29 L 30	L 29 L 30	M 29 M 30
	M 31	V 31	D 31	L 31	M 31	J 31	V 31	S 31	L 31	L 31	M 31

* Version à titre indicatif sur le rythme de l'alternance. La version en vigueur est disponible auprès du Gestionnaire de la formation.
Pour toute information, contactez le 02 47 36 76 32.

AUTRES INFORMATIONS ET REGLEMENTATIONS



Matériel

L'I.U.T. dispose d'un matériel récent à la pointe de la technologie.

L'accès au matériel est libre. Les étudiants doivent donc avoir une **attitude responsable**. Dans le cas contraire, ils sont les premiers pénalisés par les dégradations éventuelles.

En cas d'anomalie, l'accès libre aux salles sera **interdit** avec les conséquences que cela peut avoir sur les projets. En cas de dégradation volontaire constatée, un étudiant peut être traduit devant le conseil de discipline de l'université.



Documentation

La plupart des documents pédagogiques nécessaires est fournie par le département. Un règlement de 40 € par chèque libellé à l'ordre de M. l'Agent Comptable de l'Université de Tours est à remettre au secrétariat du département pour participation aux frais de photocopies.

La bibliothèque universitaire (BU) située 6 place Jean Jaurès, est ouverte à tous les étudiants du lundi au samedi matin.

Un CRL, Centre de Ressources en Langues est aussi en accès libre (salle JJ 219 – horaires affichés sur la porte) Dans cette salle multimédia, de nombreuses ressources sont disponibles pour travailler les langues étrangères en autonomie (périodiques, chaînes TV, DVDs, accès Internet, ouvrages...)



TOEIC

Les étudiants qui le souhaitent peuvent passer le TOEIC (Test Of English for International Communication). Ce test permet d'évaluer vos compétences en anglais dans un contexte professionnel et de bénéficier d'une certification lisible partout dans le monde. De plus il est souvent utilisé comme un outil d'aide au recrutement par les entreprises ou les institutions académiques. Tous les détails pour les modalités d'inscription seront donnés en cours. **L'examen a lieu en février.**

Le niveau préconisé par le CECRL (le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) est le niveau B2, soit l'équivalent de 750 / 990 au TOEIC. Les étudiants ayant déjà obtenu le TOEIC avec un score supérieur ou égal à 750 (justificatif exigé) ou le CLES 2 sont dispensés du module TOEIC.



Locaux

Les enseignements sont programmés sur 2 sites (voir le plan joint) :

Site Jaurès

Site universitaire de Blois, 3 place Jean Jaurès, Blois

Site chocolaterie

15 Rue de la chocolaterie, Blois

Le bâtiment Jean Jaurès possède 6 niveaux :

- Le niveau -1 où sont situés les amphis,
- Le rez-de-chaussée où sont situées les entrées, la cafétéria,
- Les 4 étages où chaque salle est numérotée. Le chiffre des centaines indique l'étage. Un numéro pair indique que la salle est située dans l'aile Jaurès (côté place Jean Jaurès), un numéro impair que la salle est située dans l'aile Prêche (côté rue du prêche).



Stationnement

Les étudiants sont responsables de leurs véhicules. En aucun cas l'établissement ne pourra être tenu pour responsable en cas de dégradation ou de vol.

Voitures

Aucun parking n'est réservé aux étudiants.

Deux roues

Il existe un parking à vélos sur le site Jaurès laissé à la disposition des usagers de l'antenne universitaire. De même, à la chocolaterie, il est possible de stationner les 2 roues devant l'entrée principale de l'IUT ou à proximité, à l'intersection de la rue Gambetta et de la rue Auguste Poulain.

Handicapés

Il existe une place réservée aux personnes à mobilité réduite devant le hall du site universitaire place Jean Jaurès à destination des usagers. Tout étudiant souhaitant utiliser cette place est prié de se faire connaître auprès des services centraux de l'I.U.T.



Communication

Panneaux d'affichage à destination des étudiants :

- Les informations propres à un département sont affichées sur des panneaux situés en face de chaque secrétariat de département sur le site Jaurès, dans le hall pour le site Chocolaterie.
- Les informations générales concernant l'ensemble des étudiants sont affichées sur un panneau situé au 3^e étage du site Jaurès ou au rez-de-chaussée du site Chocolaterie.
- Un panneau d'affichage concernant les relations internationales est installé au niveau du hall des amphis (-1) à Jaurès.
- Un panneau d'affichage réservé aux représentants étudiants élus au conseil d'administration et conseils de département est situé dans le hall cafétéria (rez-de-chaussée).

La transmission de certaines informations par affichage est obligatoire. **La lecture régulière des panneaux d'affichage est donc indispensable.** Aucune réclamation ne sera admise pour une information communiquée par cette voie.

De nombreuses informations sont aussi transmises par courriel sur votre boîte mail universitaire, pensez à la consulter très régulièrement !



Couverture sociale

En matière de couverture sociale, l'étudiant est affilié au régime de sécurité sociale étudiant pendant sa période de formation à l'I.U.T. Il certifie avoir par ailleurs contracté une assurance concernant sa responsabilité civile, y compris pendant sa période de stage en entreprise et s'engage à fournir un justificatif auprès du secrétariat du département. Cette assurance devra couvrir les dégâts éventuels opérés sur toute propriété de l'I.U.T. (dégradation ou casse d'un matériel, des locaux ...).

NOUVEAUTÉ rentrée 2018 : Sécurité Sociale

- les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois dans l'enseignement supérieur restent affiliés à leur régime actuel de protection sociale (CPAM, MSA...).
- les étudiants poursuivant leurs études, restent rattachés à l'organisme de sécurité sociale étudiante choisi en 2017-2018.



Droits à l'image

L'article 226.1 du code Pénal stipule qu'est puni d'un **an d'emprisonnement** et de **46 000€** d'amende le fait, au moyen d'un procédé quelconque, de porter atteinte à la vie privée d'autrui.

1) en captant, enregistrant ou transmettant, sans le consentement de leurs auteurs, des paroles prononcées à titre privé ou confidentiel.

2) en fixant, enregistrant ou transmettant, sans le consentement de celle-ci, l'image d'une personne se trouvant dans un lieu privé.

NB : une habitation, un théâtre, une entreprise, un magasin, une prison, une école... sont des lieux privés.

Dans ce cadre, il est strictement interdit de prendre des photographies des personnels ou des étudiants.



Droits d'auteur

Tout droit d'auteur concernant une création effectuée par un étudiant de l'Institut Universitaire de Technologie de Blois dans le cadre de ses études reste la **propriété de l'I.U.T. de Blois**.



Conduite à tenir en cas d'alarme

Exercice d'évacuation

Les exercices d'évacuation organisés par l'établissement revêtent un caractère obligatoire imposé par la loi dans les établissements recevant du public. Ceux-ci seront réalisés plusieurs fois au cours de chaque année universitaire.

Consignes

Dès l'audition du signal d'évacuation indiquant un danger :

- Évacuez rapidement et dans le calme les locaux en utilisant l'escalier le plus proche, en fermant les portes derrière soi. Le responsable de classe se positionne en tête, l'enseignant en dernier.
- Respectez le sens d'évacuation, en suivant les consignes de votre enseignant et des chargés d'évacuation (les chargés d'évacuation portent un gilet jaune afin d'être facilement identifiés), afin de rejoindre le point de rassemblement à l'extérieur du bâtiment.
- Les personnes à mobilité réduite doivent être prises en charge par 2 personnes et acheminées vers une zone où elles pourront être mises en sécurité dans l'attente d'une évacuation.
- N'utilisez jamais les ascenseurs
- Ne revenez jamais en arrière
- Ne restez pas à proximité de la sortie du bâtiment afin d'éviter le phénomène d'accumulation et de gêner l'accès des secours.
- Rejoignez immédiatement le point de rassemblement parvis jouxtant le bâtiment du site universitaire (site Jaurès), situé entre la Halle aux grains et les bureaux de France 3 » (place Jean Jaurès) ou place Auguste Poulain située entre l'école nationale du paysage et d'école nationale d'ingénieurs du val de Loire (site chocolaterie).
- Au point de rassemblement attendez dans le calme l'ordre de dispersion.

La liste des numéros d'urgence internes et externes est affichée dans l'ensemble des bâtiments du site universitaire.

ADRESSES UTILES

C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales)	08 20 25 41 10
6 rue Louis Armand, 41015 Blois cedex	
C.P.A.M. (Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Loir-et-Cher)	
36 46	
6 rue Louis Armand, 41015 Blois cedex	
C.P.E.S.B. (centre de promotion de l'enseignement supérieur blésois)	02 54 5 51 70
34 rue Villette 41000 Blois	
CROUS antenne de Blois et Restaurant universitaire	02 54 78 61 38
10-12 rue Anne de Bretagne, 41000 Blois	
E.D.F.-G.D.F.	
08 10 08 03 33	
102 avenue de Vendôme 41000 Blois	
Orange	3900
13 rue des orfèvres 41000 Blois	
Mairie de Blois	02 54 44 50 50
Hôtel de Ville 9 Place Saint Louis, 41012 Blois cedex	
Maison de l'Étudiant	02 54 78 61 38
12 rue Anne de Bretagne, 41000 Blois	
Office du Tourisme	02 54 90 41 41
23 rue du château, 41000 Blois	
S.N.C.F.	36 35
Place de la Gare, 41000 Blois	
S.U.A.P.S. (service universitaire des activités physiques et sportives)	02 54 55 21 31
3 place Jean Jaurès, 41000 Blois	
14 rue Monge 37200 Tours	
S.U.M.P.P.S. (service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé)	06 98 17 01 84
Point Santé Blois- <i>Contact : Aude DIDIERLAURENT – Infirmière</i>	
10-12 rue Anne de Bretagne, 41000 BLOIS	
S.U.I.O. (service universitaire d'information et d'orientation)	02 47 36 81 70
60 Rue du Plat d'Étain, 37000 Tours	
Agence Azalys (réseau de bus blésois)	09 69 36 93 41
3 Rue du Commerce, 41000 Blois	



Formations

DUT R&T - Réseaux et Télécommunications

DUT MP - Mesures Physiques

DUT SGM - Science et Génie des Matériaux

DUT MMI - Métiers du Multimédia et de l'Internet

Licence professionnelle GPI - Gestion de la Production Industrielle

Licence professionnelle UX2i – User Experience Integration Interface

Licence professionnelle 2IM – Ingénierie et Intégrité des Matériaux

Licence professionnelle QSSI- Qualité-Sécurité des systèmes d'information

Licence professionnelle MV – Métiers de la Vision



Organisation administrative et pédagogique

L'I.U.T. est :

- administré par le conseil d'institut composé de 25 membres (dont 4 étudiants)
- dirigé par un directeur assisté d'un directeur suppléant et du conseil de direction
- composé de 4 départements et de 5 licences professionnelles.

DÉPARTEMENT / LICENCE	SECRETARIAT	TÉLÉPHONE / TELECOPIE	CHEF DE DÉPARTEMENT RESPONSABLE LICENCE
Réseaux et Télécommunications	Mme Christelle PAPINEAU 3e étage Jean Jaurès JJ307	02 54 55 21 17 02 54 55 21 44	M. Samuel CALLE M. Pascal BOURQUIN 3e étage JJ319
Métiers du Multimédia Et de l'Internet	Mme Chantal ESTEBENET 3e étage Jean Jaurès JJ311	02 54 55 21 42 02 54 55 21 44	M. Eric SINIEGO, M. Julien LASSERRE 3e étage JJ313
Mesures-Physiques	Mme Marie-Georges NOBLECOURT Rez de chaussée chocolaterie Ch011	02 54 55 21 18 02 54 55 21 37	M. Emmanuel BRUN Mme Christine FARMER Site Chocolaterie
Science et Génie des Matériaux	Mme Marielle POUPINEL Rez de chaussée chocolaterie Ch014	02 54 55 21 06 02 54 55 21 37	M. Catherine CHENU M. Sylvain HEBMAN Site Chocolaterie
Licences professionnelles			
Assistante pédagogique pour l'apprentissage	Mme Corinne LEGRAS Mme Julie KOS	02 54 55 21 50 02 54 55 71 92	Chocolaterie Ch001 Jaurès JJ301
GPI	Mme Florence CORMIER Site Chocolaterie	02 54 55 21 46 02 54 55 21 38	M. Bruno VIGNOL Site Chocolaterie
UX2i	Mme Julie KOS 3e étage Jean Jaurès JJ309	02 54 55 71 92 02 54 55 21 44	M. Pascal RICAUD Site Jaurès
2IM	Mme Florence CORMIER Rez-de-chaussée chocolaterie Ch014	02 54 55 21 06 02 54 55 21 38	M. Fano RANDRIANAIVO M. François VANDER MEULEN Site Chocolaterie
QSSI	Mme Joëlle Mercier 3e étage Jean Jaurès JJ307	02 54 55 21 28 02 54 55 21 44	Mme Nathalie FRIBURGER Site Jaurès
MV	Mme Marie-Georges NOBLECOURT Rez-de-chaussée chocolaterie Ch011	02.54.55.21.18 02.54.55.21.38	M. Lionel HAUMESSER Site Chocolaterie

EQUIPE ADMINISTRATIVE

Directeur			
M. Patrick LAFFEZ	entresol chocolaterie	bureau A05	02 54 55 21 16
Directeur suppléant			
M. Ludovic FONTAINE	4ème étage J Jaurès	bureau JJ405	02 54 55 21 74
Responsable administrative			
M. Hubert MARTIN	entresol chocolaterie	bureau A07	02 54 55 21 33
Services centraux			
Mme Isabelle CHENEAU	entresol chocolaterie	bureau A06	02 54 55 21 16
Mme Frédérique GAUVIN			Télécopie 02 54 55 21 09
Chargés de mission			
M. Hervé COULLIAIS	Chocolaterie	bureau Ch001	02 54 55 21 75
Chargé de mission VAE, formation continue et apprentissage			
Mme Christine FARMER	Chocolaterie		
Relations Internationales			



Conseil d'Institut de l'I.U.T. de Blois

Le conseil d'institut de l'I.U.T. est composé de :

- 5 enseignants-chercheurs,
- 3 autres enseignants à temps plein,
- 1 chargé d'enseignement,
- 4 étudiants de formation initiale ou continue,
- 3 représentants des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers et de services,
- 1 représentant de la ville de Blois,
- 1 représentant du Conseil Général de Loir-et-Cher,
- 1 représentant du Conseil Régional du Centre,
- 3 représentants des activités économiques dont 1 représentant d'organisations syndicales d'employeurs et 1 de salariés,
- 3 personnalités désignées par le conseil à titre personnel (industriels).

Le directeur, la responsable administrative et le président du conseil de la recherche et du développement de l'I.U.T. siègent à titre consultatif.

Il se réunit au moins trois fois par an.

Il définit l'orientation générale de l'I.U.T. Notamment, il gère les affaires de l'IUT (budget, projet d'établissement, création de départements, construction, etc.).